



RAPPORT ANNUEL 2023

-

CONSEIL DES FIDUCIAIRES
MISSION ET ACTIVITÉS

La Fiducie
du patrimoine
culturel des
Augustines



TABLE DES MATIÈRES

3 MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

4 MISSION DE LA FIDUCIE

5 GOUVERNANCE ET COMITÉS DE TRAVAIL

COMPOSITION DU CONSEIL DES FIDUCIAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

FINANCE ET PLACEMENTS

IMMOBILISATION ET PATRIMOINE

STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

6 ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2022|2025

LES ACTIVITÉS ET IMPLICATIONS DE LA FIDUCIE EN 2023

PHILANTHROPIE ET PARTENARIATS

MAI 2023

Rédaction :
Nathalie Roy
nroy@monastere.ca

MARS 2024

MOT

DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Malgré un contexte économique très difficile, la Fiducie du Patrimoine culturel des Augustines a traversé l'année 2023 sous le signe du développement et d'une saine gestion de sa gouvernance. Aux prises avec une inflation et des coûts d'exploitation en forte hausse, Le Monastère des Augustines n'a pas ménagé ses efforts pour assurer la poursuite de ses opérations et nous saluons le travail rigoureux et courageux de la direction générale et du conseil d'administration du Monastère qui relèvent ce défi avec brio quotidiennement. Il importe que nous travaillions tous dans un esprit de collaboration comme l'ont fait avant nous les Augustines afin de soutenir nos différentes missions.

En période de tourmente, il importe de s'assurer de la compréhension commune de nos devoirs de fiduciaires. À cet égard, nous avons eu la chance de pouvoir bénéficier d'une formation spécifique portant sur l'acte légal de la Fiducie prodiguée par deux fiduciaires d'expertise, Mme Anne-Marie Naud, avocate chez Fasken et M. Denis Robitaille, artisan de la première heure du projet de réhabilitation du Monastère des Augustines. Conscients des enjeux potentiels révélés par ces temps difficiles, nous avons également entrepris une réflexion sur la gestion intégrée des risques de la Fiducie en réunissant une équipe formée des présidents des comités, de la direction générale et de la présidence.

La mission culturelle, les archives et collections et le site patrimonial sont le fil conducteur du Monastère des Augustines. La préservation de ce site d'exception relève donc d'un plan d'entretien observé avec soin afin de repérer les travaux à faire de façon diligente et maintenir les installations selon de hauts standards de qualité. Les axes de la Philanthropie et du Rayonnement requièrent de la part de la direction générale une véritable vision dans le développement de stratégies porteuses pour l'avenir. Forts de l'œuvre que nous soutenons, nous travaillons à établir des liens durables avec nos donateurs pour assurer la pérennité du soutien au Monastère. La création de fonds tels que le fonds *Archives et collections*, le fonds *Compassion* ou le fonds *Mécénat Placement Culture pour les Archives et collections* confirment que nous sommes sur la bonne voie.

Nous tenons à souligner l'engagement sans faille de nos Fiduciaires qui n'hésitent jamais à prêter main forte tant dans les travaux en comités que par leurs conseils judicieux lors de situations particulières. Merci de soutenir avec force et courage cette mission confiée par nos Augustines. Merci également aux Augustines qui enrichissent nos conseils de leur présence, tant à la Fiducie qu'au Monastère. Votre regard posé et serein vers l'avenir nous guide pour mieux suivre vos pas.

Gertrude Bourdon et Nathalie Roy

Postscriptum de la présidente : En mon nom personnel, je désire remercier chaleureusement la directrice générale Mme Nathalie Roy ainsi que Mme Joanie Simard pour leur capacité d'innovation et leur positivisme. Je désire également remercier l'ensemble des employés du Monastère des Augustines pour le travail exceptionnel qu'ils accomplissent tous les jours. L'importance de l'œuvre à laquelle tous contribuent est profondément ancrée en chacun d'eux.



Gertrude Bourdon
Présidente
Conseil des fiduciaires



Nathalie Roy
Directrice générale

MISSION DE LA FIDUCIE

Créée par la Fédération des Augustines, la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines est une fiducie d'utilité sociale reconnue comme organisme de bienfaisance. Elle a pour mission d'assurer, pour toute la population et pour les générations à venir, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine et de la mémoire des Augustines du Québec. La Fiducie est propriétaire du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec, qui est à l'origine du premier hôpital en Amérique, au nord du Mexique (1639), classé Lieu historique national du Canada et Site patrimonial en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec. La Fiducie s'est aussi vu confier par les Augustines du Québec les collections et les archives de leurs 12 monastères-hôpitaux. Elle a procédé à la réhabilitation du monastère en vue d'y créer le lieu dédié à leur mémoire connu sous le nom de *Le Monastère des Augustines*.

Les opérations sont aujourd'hui confiées à un OBNL créé à cette fin.

LES DIFFÉRENTES MISSIONS QUI NOUS SONT CONFIÉES

Sauvegarde du patrimoine culturel des Augustines

Soutien au financement des activités de mise en valeur du patrimoine culturel

Philanthropie pour le soutien et répit aux personnes soignantes, aux proches aidants et à ceux qui accompagnent les malades

Développement philanthropique

LES VALEURS QUI NOUS RASSEMBLENT

HUMANITÉ | SAGESSE | PÉRENNITÉ | INTÉGRITÉ

GOUVERNANCE ET COMITÉS DE TRAVAIL

COMPOSITION DU CONSEIL DES FIDUCIAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2023



Mme Gertrude Bourdon
présidente du Conseil,
retraîtée de la Fonction publique du Québec



Mme Marie-Claude Champoux
vice-présidente du Conseil,
présidente de l'Office de la protection
du consommateur



Mme Véronique Vanbergen
trésorière du Conseil,
directrice générale de la Fédération des
Monastères des Augustines



M. Émile Gilbert
secrétaire du Conseil, administrateur,
architecte en conservation patrimoniale



M. André Fortin
consultant



Mme France Rodrigue
Retraîtée



Mme Anne-Marie Naud
avocate associée chez Fasken Martineau
Dumoulin



M. Denis Robitaille
chargé de projets au
Monastère de l'Hôpital général
de Québec



Mme Line-Sylvie Perron
directrice des communications au cabinet du
Vérificateur général du Québec



M. Alain-Philippe Lemieux
directeur des services professionnels
de la Maison Michel-Sarrazin



S. Sylvie Morin
observatrice, économiste générale, Fédération
des Monastères des Augustines

COMITÉS DE TRAVAIL DES FIDUCIAIRES

Les politiques déposées en 2023

- > Adoption de la politique et procédure d'intégration et de recrutement d'un(e) président(e)
- > Mise à jour de la Politique de Maintien d'actifs immobiliers
- > Mise à jour de la Politique d'approvisionnement

Nombre total
des rencontres du
Conseil des fiduciaires



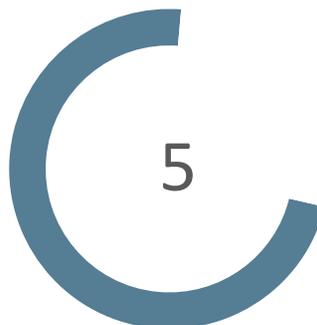
Nombre total
des rencontres du comité
Immobilisation et patrimoine



Nombre total
des rencontres du comité
Stratégie et gouvernance



Nombre total
des rencontres du comité
Finance et placements



FINANCE ET PLACEMENTS

Comité Finance et placements (CFP)

M. André Fortin, président du comité,

Mme Véronique Vanbergen et Mme Line-Sylvie Perron

Budget d'opération 2023 : **599 400 \$**

Veille sur le fonds de dotation : un lent retour à la normale

Les lourdes pertes de 2022 ont fait place à un lent retour positif des rendements en 2023. Compte tenu du marché et du contexte économique, le comité s'est appliqué à protéger le fonds de dotation en adaptant sa politique de placements. Le comité garde le cap sur sa stratégie de renflouement du fonds de dotation au cours des prochaines années, afin de pallier les contreperformances des rendements des années passées.

Création de fonds de soutien aux missions du Monastère

Le projet de création de fonds philanthropiques est une réalisation importante pour la Fiducie qui permettra de soutenir Le Monastère des Augustines, véritable moteur culturel et social de la démarche de transmission du legs des Augustines à la population québécoise. Ces fonds ont pour objectifs de consolider et pérenniser ces missions.

- › Le fonds Compassion sera destiné à l'accueil et au répit des personnes soignantes et proches aidantes ainsi qu'à l'hébergement des accompagnateurs de malades qui viennent pour des soins à Québec.
- › Le fonds Archives et collections permettra de soutenir la mise en valeur du patrimoine légué par les Augustines, d'entretenir ce riche patrimoine et permettre la réalisation de projets culturels. Ce fonds sera inscrit en 2024 dans le programme Mécénat Placements Culture qui bonifie les placements en culture.

Parallèlement à ce projet, la philanthropie se structure de façon plus concrète selon un calendrier établi de façon à consolider la relation avec nos donateurs et favoriser l'acquisition de nouveaux donateurs.

Préparation du budget 2024 : Entre relance et prudence

Le comité a présenté un budget 2024 équilibré, toujours axé sur le développement philanthropique qui est une voie importante de soutien aux missions du Monastère. Le coût très élevé des assurances du bâtiment est certainement l'enjeu le plus préoccupant pour les prochaines années. Des représentations en ce sens ont été faites auprès des élus pour trouver des solutions concrètes à ces hausses qui touchent particulièrement les bâtiments patrimoniaux. Le comité s'est assuré d'une stratégie de renflouement du fonds de dotation au cours des prochaines années, afin de pallier les contreperformances des rendements.

IMMOBILISATION ET PATRIMOINE

Comité Immobilisation et patrimoine (CIP)

Mme France Rodrigue, présidente du comité,

M. Émile Gilbert et M. Alain-Philippe Lemieux

Budget du maintien d'actifs 2023 : **416 000 \$**

Plan de maintien d'actifs 2023

État des lieux

À la suite de la mise à jour du carnet de santé en 2022, plusieurs inspections ont été menées sur le bâtiment au cours de l'année 2023 afin de bien planifier les travaux à accomplir dans le futur. L'aile St-Augustin, l'aile du Jardin et l'aile du Noviciat ont fait l'objet d'une inspection des parements extérieurs, des fenêtres et des joints par les architectes d'ABCP, collaborateurs de la première heure, lors de la réhabilitation du lieu de mémoire.

Réfection des fenêtres et projet de mise en place d'un atelier

Réalisant que les coûts pour les travaux de réparation des fenêtres peuvent être très coûteux et souhaitant opter pour des pratiques visant le développement durable, l'équipe des services techniques a manifesté le désir de prendre le volet restauration/réparation en charge à l'interne. Une réflexion a été entreprise sur la faisabilité d'installer un atelier qui pourrait faire économiser des sommes importantes au maintien d'actifs et procurer un retour sur investissement au fil des années. Ceci permettrait le développement des compétences de l'équipe interne et la transmission de l'expertise au fil du temps. Certains employés ont déjà participé à des formations dispensées par le Conseil des Métiers d'Art (CMAQ) et Action Patrimoine. Le CIP poursuivra ses réflexions en 2024 afin de financer et trouver un lieu pour l'atelier.

COMITÉS DE TRAVAIL

DES FIDUCIAIRES - suite

Hausse du coût des assurances pour le bâtiment

Un des enjeux financiers de la Fiducie demeure certainement la hausse importante des coûts en assurance. Des élus et fonctionnaires de la ville de Québec ont été rencontrés afin de les sensibiliser à cette obligation de plus en plus difficile à assumer et à l'impact majeur sur les finances de la Fiducie.

Nouveaux espaces disponibles dans l'aile St-Augustin

Le comité a pris acte de la décision de la communauté des Augustines de concentrer ses activités et son lieu de vie au deuxième étage de l'aile St-Augustin. C'est donc tout le troisième étage qui a été délesté et pour lequel un nouvel usage devra être réfléchi. La Fiducie travaillera de concert avec Le Monastère afin d'étudier les opportunités possibles et assurer un projet viable qui assura la pérennisation des deux organisations.

Location temporaire dans l'édifice St-Louis-de-Gonzague

La location de locaux débutée en 2022 dans l'édifice St-Louis-de-Gonzague s'est terminée en 2023 avec la vente de mobilier au public. Grâce à une collaboration du CHU de Québec, la Fiducie a pu bénéficier d'un espace temporaire gratuit, pour entreposer de nombreux meubles et objets afin de procéder à un réaménagement de la réserve muséale.

Rapport sur les travaux effectués en 2023 dans le cadre du plan de maintien d'actifs (PMA 2023)

En annexe.

STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

Comité Stratégie et gouvernance (CSG)

Mme Marie-Claude Champoux, présidente du comité,
Mme Anne-Marie Naud et M. Denis Robitaille

L'année 2023 en a été une de retour postpandémique qui a comporté son lot de défis. Inflation, hausse des taux d'intérêts, saison touristique difficile en raison des feux de forêts, guerre : une tempête parfaite qui a demandé aux fiduciaires du CSG de réfléchir aux impacts éventuels en cas de crise majeure.

Outils de gouvernance

En cohérence avec sa planification stratégique, le CSG revisite les politiques déjà en place pour les mettre à jour et se doter d'outils de gouvernance qui répondent à ses besoins. Ce fut le cas entre autres pour la *Politique et procédure d'intégration et de recrutement d'une président.e*.

Gestion intégrée des risques (GIR)

À l'initiative de la présidente, les premières démarches ont été entreprises afin de constituer un comité en **GIR**, formé par les présidents des comités. Une grille de base a été créée afin de permettre à tous d'identifier des risques qui pourraient subvenir dans les différents champs d'activités de la Fiducie. Les travaux se poursuivront en 2024.

L'Acte de fiducie

Les rôles et devoirs des fiduciaires découlent d'un document fondateur légal d'une grande importance : l'Acte de fiducie. Lors d'une séance de formation, M. Denis Robitaille fiduciaire, s'est attardé à la création de la Fiducie et aux motivations qui ont guidé les Augustines vers ce choix. Mme Anne-Marie Naud, fiduciaire, s'est penchée sur l'aspect légal de ce document pour nous en expliquer la portée ainsi que les responsabilités qui incombent aux fiduciaires.

Évaluation de la gouvernance

Comme à chaque année, le CSG a proposé aux membres du Conseil, un sondage sur la gouvernance, le rôle de fiduciaire et l'évaluation de la direction générale. Un plan d'action permettant l'optimisation de nos pratiques suivra en 2024.

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2022|2025

LES 5 GRANDS AXES :

GOVERNANCE

75 %

Développement des outils de gouvernance | Renouvellement des fiduciaires | Développement de pratiques de gouvernance exemplaire | Acquisition de connaissances des fiduciaires en matière de patrimoine matériel et immatériel et de tous les objets de la Fiducie

PATRIMOINE

60 %

Préservation du site patrimonial | Maintien du site et des installations électromécaniques | Entretenir des liens durables et un partenariat engagé dans la reconversion de l'Hôtel Dieu de Québec

FINANCEMENT

90 %

Financement pour maintenir le site en état selon les meilleurs standards | Sensibiliser les élus au sujet du fardeau des taxes foncières assumées par la Fiducie | Élaborer des outils de gestion et de planification pour assurer la pérennité financière de la Fiducie

PHILANTHROPIE

90 %

Appuyer la permanence de la Fiducie dans ses efforts de développement de stratégies de financement philanthropique | Trouver des sources de financement philanthropique pour faire vivre les différentes missions | Développer des leviers de financement pour permettre la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel des Augustines

RAYONNEMENT

85 %

Développer des outils pour faire connaître l'œuvre des Augustines | Approfondir les liens avec les donateurs de la Fiducie et les informer sur l'évolution des missions et l'impact de leurs dons | Positionner le rôle de la Fiducie en simplifiant son identité et sa mission | Soutenir le Centre Catherine-de-Saint-Augustin dans ses efforts de diffusion

LES ACTIVITÉS ET IMPLICATIONS DE LA FIDUCIE EN 2023

PHILANTHROPIE ET PARTENARIATS

Montant total des dons récolté en 2023 : **246 235 \$**

La Fiducie a misé sur différentes activités de levées de fonds afin de soutenir la poursuite des activités du Monastère et leur pérennisation.

Activités

- > Mouvement de Compassion : 62 600 \$
- > Loto-répit : 23 675 \$
- > Vente de mobilier pour la création du fonds Archives et collections : 14 775 \$

Dons issus des différents programmes et partenariats

- > Québecor : 20 000 \$
- > Don pour la création du fonds Compassion : 10 000 \$
- > Dons pour la création du fonds Archives et collections : 7 020 \$
- > Don des Augustines à la mission des proches-aidants : 80 000 \$
- > Cercle des Ambassadrices : 9 000 \$
- > Autres dons : 19 165 \$

Activités, rayonnement, participations

- > Une expérience à partager : entrevues avec les représentants de la ville de Victoriaville et le maire de Ville Mont St-Hilaire sur notre modèle de fiducie d'utilité sociale.
- > En collaboration avec les équipes de la réserve muséale et de la médiation culturelle, la Fiducie a organisé une vente de mobilier au profit du fonds pérenne Archives et collections.

Il s'agissait de meubles ou pièces ne respectant pas les critères de collectionnement établis par rapport à la mission et l'histoire des Augustines, ou bien d'objets et meubles en surnombre.

Ainsi, 14 450 \$ ont été amassés et environ 350 objets ou meubles ont trouvé preneurs lors de cette journée trépidante qui a obtenu une très belle couverture médiatique. C'était également, pour la population, l'occasion d'acquérir des pièces de patrimoine québécois à bas prix, de façon démocratique.

- > Accueil des administrateurs et de la directrice générale de la Fiducie du patrimoine culturel de Ursulines et de la directrice du Pôle culturel des Ursulines : échange sur nos organisations respectives.
- > Participation au comité des partenaires sur l'avenir de l'Hôpital général de Québec.
- > Rencontre avec notre conseillère municipale, Mme Mélissa Coulombe-Leduc et des fonctionnaires de la Ville afin de les sensibiliser au coût élevé des assurances sur le bâtiment et des taxes foncières ainsi que des impacts de ces coûts sur le budget de notre fiducie.
- > Rencontre de l'UMQ, section Culture et patrimoine afin de partager l'expérience de la Fiducie sur la hausse du coût des assurances.
- > Souper bénéfique pour les œuvres du Cardinal Lacroix
- > Participation à l'événement de lancement du groupe Les Charitables ; organisation philanthrope qui veut susciter l'engagement de la communauté envers le don d'impact.
- > Partenariat avec la Fondation pour les Aînés et l'Innovation Sociale (FAIS) pour l'année 2023/2024 dans un objectif de partenariat de visibilité.
- > Participation au sommet 2023 de la philanthropie de Mallette au Centre des congrès de Québec.



MAI 2023

Reconnaissance des Archives des Augustines au Registre international de la Mémoire du Monde de l'UNESCO

Les archives étant déjà reconnues au Registre canadien de la Mémoire du monde de l'UNESCO, cette dernière désignation prestigieuse était attendue avec espoir et confiance. Le dossier, monté et porté depuis plusieurs années par M. Denis Robitaille en collaboration avec Mme Sara Bélanger (alors archiviste au Monastère) ainsi que par l'équipe des archives, est une véritable consécration du travail des Augustines qui ont consigné leur histoire depuis leur arrivée en 1639 jusqu'à nos jours.

Par cette inscription à ce registre, l'UNESCO reconnaît « l'intérêt international et la valeur exceptionnelle de ce patrimoine documentaire » pour l'humanité.

Pour consulter le portail Web des archives et collections :

<https://archives.monastere.ca/>



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Les archives historiques
des douze monastère-hôpitaux
des Augustines du Canada
• Inscrit sur le Registre en 2020
• Mémoire du monde



Une motion de félicitations aux Augustines a été déposée à l'Assemblée nationale du Québec le 2 novembre 2023 par le député de Taschereau, Étienne Grandmont.

Mme France Rodrigue (première à partir de la gauche) et M. Denis Robitaille (troisième à partir de la gauche), ont représenté la Fiducie lors de ce touchant hommage.





BILAN DES PROJETS DU PLAN DE MAINTIEN D'ACTIFS 2023



La Fiducie
du patrimoine
culturel des
Augustines



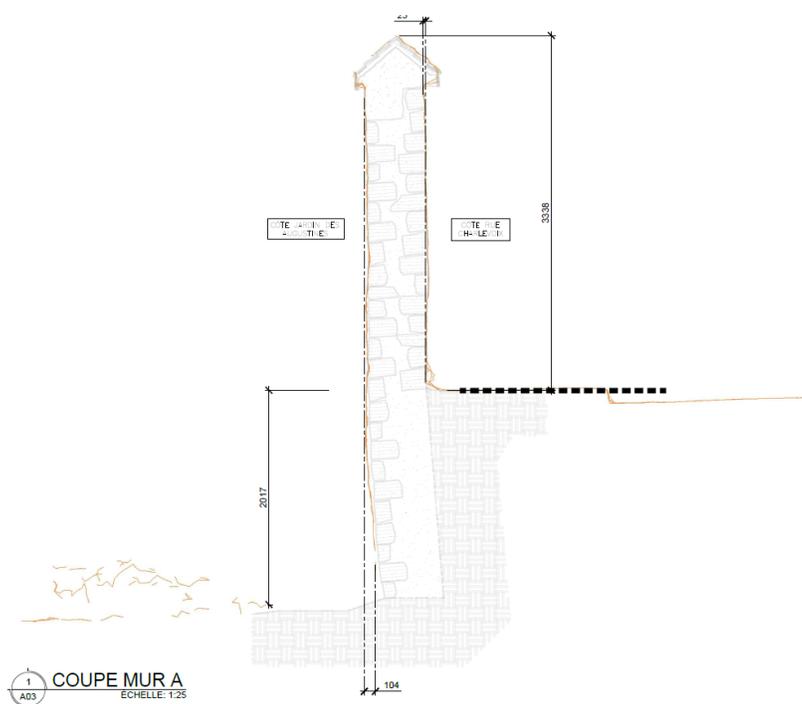
LE
MONASTÈRE
DES
AUGUSTINES

À titre de propriétaire du Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines a la responsabilité de sa conservation et de son maintien en bon état. À l'automne de chaque année, la directrice générale et les responsables des services techniques établissent le programme de travaux à réaliser l'année suivante pour assurer le maintien des actifs immobiliers.

Dans la mesure du possible, la Fiducie privilégie toutes actions préventives qui permettent de prolonger la vie utile des installations et de reporter des travaux.

Mur d'enceinte

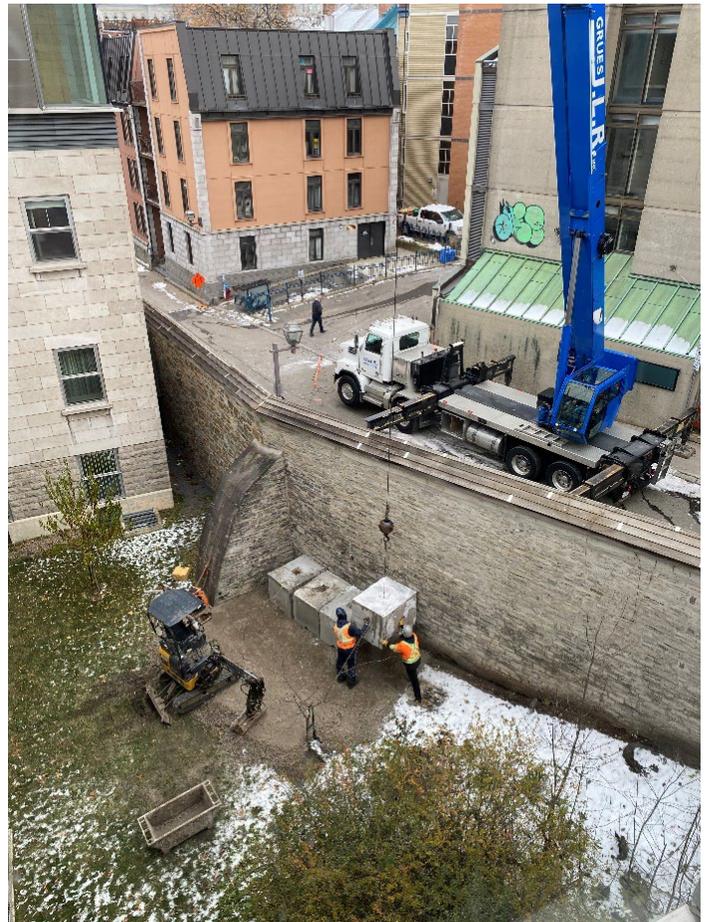
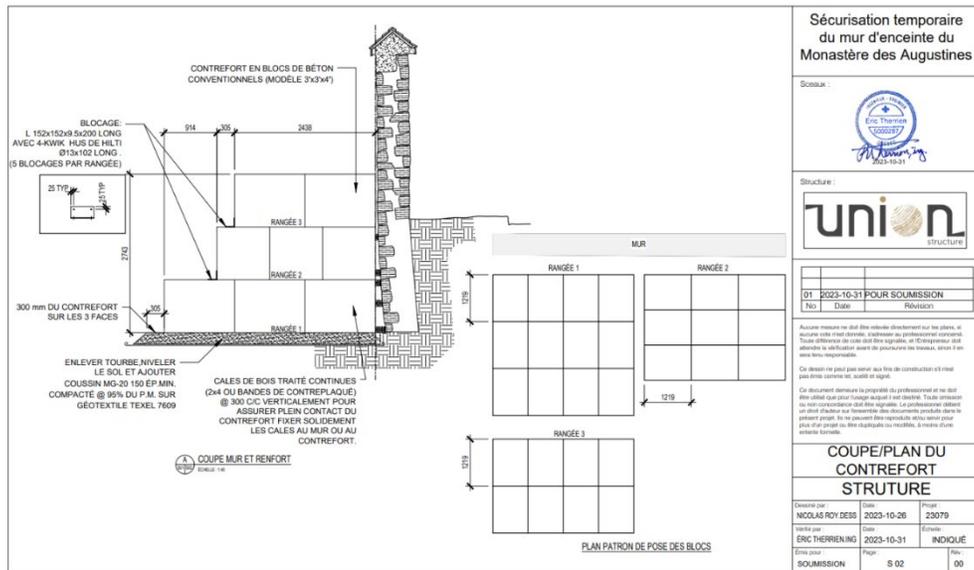
> Poursuite de l'analyse de lscan débutée en 2021 pour vérifier les mouvements et déformations du mur d'enceinte.



> Élagage de plantes causant de l'humidité près du mur et fragilisant le mortier et la pierre



> Sécurisation de la zone à risque du côté de la rue Charlevoix



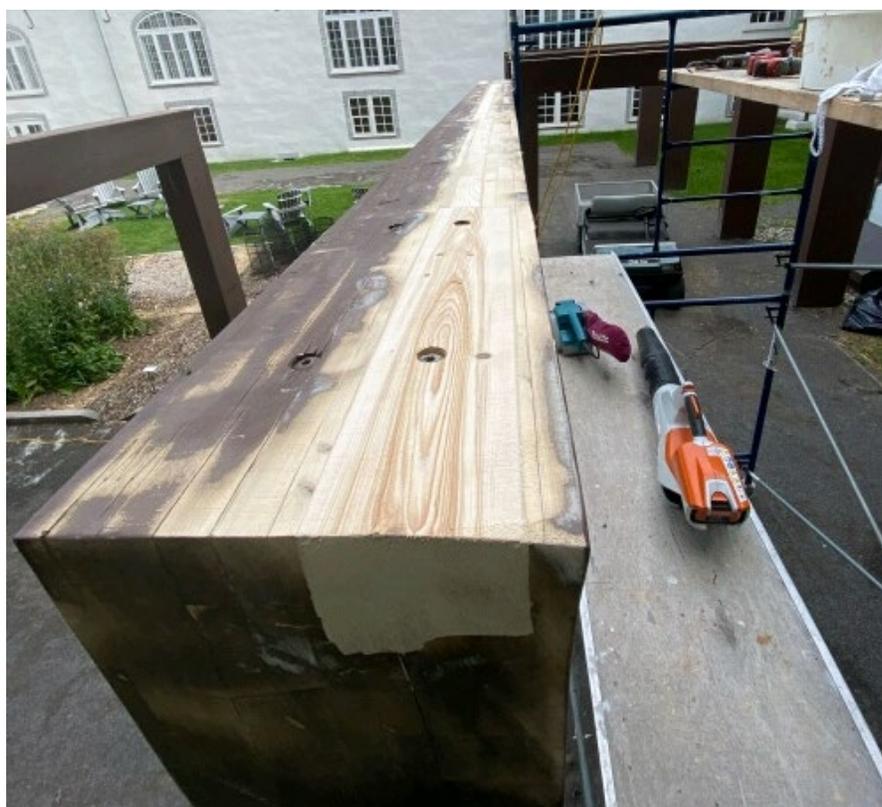
Maçonnerie des voûtes

- > Travaux de réfection du corridor de l'Aile du Noviciat, rejointoiements réalisés par Maçonnerie Murphy
- > Subvention obtenue par la ville de Québec avec le Programme d'intervention et de revitalisation de bâtiments patrimoniaux



Entretien des arches de la Cour carrée

- > Réfection des arches de bois
- > Retrait de la moisissure et remplacement du bois



Réfection de la façade de l'Église

- > Réfection du revêtement extérieur de la façade de l'Église de l'Hôtel-Dieu de Québec (construite en 1803)
- > Receler et rafraîchir le crépi
- > Travaux de peinture sur tout le bâtiment (Église)



- > Réfection et insertion de bois suite au retrait de la moisissure
- > Recréer les pièces d'origine (sous-traitance) et réassemblage de la base des colonnes



Abattage de trois arbres

- > Abattage de deux frênes qui était atteints de l'agrile du frêne avec des défoliations de plus de 30 % et abattage d'un grand Érable Norvégien avec un D.H.P (diamètre du tronc de l'arbre) de 50 cm ayant une fissure majeure, chancre sur la branche, racines encerclantes et une plaie au tronc d'environ 50 %
- > Avec l'obtention du permis de la Ville, ces arbres seront remplacés en 2024

Remplacement de deux thermopompes

- > Remplacement de deux thermopompes 24 MBH, servant à la climatisation du Vivoir, dû à leur fin de vie



Ajout de volets motorisés

- > Ajout d'un système de volets motorisés dans la salle mécanique 017 de l'Aile Saint-Augustin. Les volets permettent de fermer l'entrée d'air froid, protéger les équipements et éviter que les tuyaux d'eau gèlent. Cette modification apporte par le fait même une réduction de la consommation d'énergie.



Infiltration d'eau – Église

> Compte tenu de la forte pente de la toiture, l'eau avait tendance à passer par-dessus les gouttières lors de pluies abondantes. Une section de gouttière a été fabriquée pour corriger cette situation et éviter que l'eau ne prenne un autre chemin et s'infiltrate dans le terrain, puis tranquillement vers le bâtiment plutôt que d'aller dans les puits.



Plancher du 4^e

- > Début des démarches pour le remplacement du sous-plancher au 4^e étage des ailes anciennes, en collaboration avec la firme d'architecture ABCP et l'entrepreneur général 0-100K Construction
- > Une déflexion du plancher a été constatée à plusieurs endroits dans l'Aile du Jardin
- > Une détérioration du fibrociment et de l'humidité coincé dans le sous-tapis ont pu être observés après l'ouverture de la composition du plancher



Équipe des services techniques

(Du haut vers le bas)

- > Karine Marcoux, responsable administrative
- > Alexis Patry, ouvrier certifié sénior
- > Roger Pleau, ouvrier certifié sénior
- > Maxime Laplante, journalier
- > Tin Tran, contremaitre





LE BILAN 2023 DE LA MISSION SOCIALE **Prendre soin des personnes qui prennent soin**

Prendre soin des malades est la raison même de l'arrivée des premières Augustines en Nouvelle-France, le 1^{er} août 1639. Avec compassion pour la souffrance humaine, un respect total de la personne telle qu'elle est et l'ambition d'offrir des soins au diapason de la science, ces pionnières ont fait rayonner leurs valeurs dans la société avec courage. Ainsi, dans une perspective de continuité avec l'œuvre des Augustines, Le Monastère soutient ceux et celles qui prennent soin de leur entourage ou de la population.

Le Monastère, via son programme d'engagement social, soutient les personnes au service de la communauté, notamment les proches aidants, les accompagnateurs de malades, les soignants ainsi que les intervenants et gestionnaires œuvrant au sein du réseau de la santé, des services sociaux et du milieu communautaire. Depuis son ouverture, la mission sociale occupe une place significative parmi les activités du Monastère qui ne cesse de prendre de l'importance et de mobiliser tout le personnel en conformité à la volonté des Augustines et aux besoins grandissants de la société.

Principales réalisations

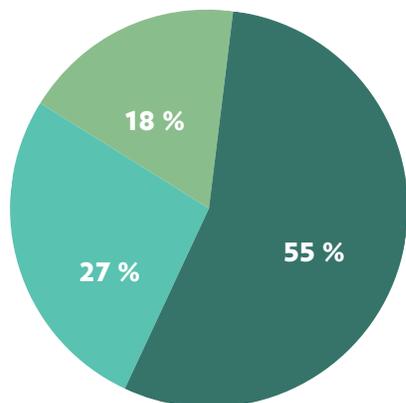
Le répit des personnes proches aidantes

La reconnaissance du programme du Monastère accordée par le gouvernement du Québec dans le cadre de sa politique et son plan d'action pour les personnes proches aidantes a contribué à le faire connaître dans toutes les régions du Québec. Cette notoriété, couplée à l'augmentation du nombre de proches aidants a donné lieu à une croissance significative des demandes de séjours de répit en 2023 auxquelles Le Monastère n'était pas en mesure de répondre, faute du financement requis. Préoccupé par cette situation, le ministère de la Santé et des Services sociaux a accordé au Monastère une aide supplémentaire pour l'ajout de 450 séjours réalisés entre décembre 2023 et mars 2024. Cette hausse est également récurrente en 2024-25.

Outre le répit que procurent les séjours au Monastère, les personnes proches aidantes ont aussi bénéficié d'un accompagnement soutenu à différentes étapes de leur parcours et d'une variété d'activités d'échange et de création adaptées à leur réalité, tenues en présence ou en mode virtuel.

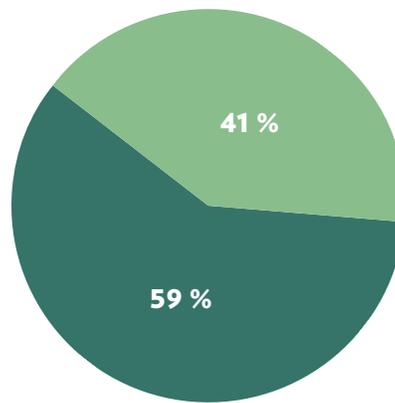
385 personnes lors de **883 séjours** de répit de 24 heures, individuels et de groupe

Profil des personnes proches aidantes



- proches aidants d'âinés
- proches aidants d'enfants
- proches aidants d'adultes

Provenance des personnes proches aidantes



- des autres régions du Québec
- de la Capitale-Nationale

L'hébergement des accompagnateurs de malades

Fidèle à la tradition d'hospitalité des Augustines, Le Monastère poursuit l'accueil en hébergement de personnes, la plupart des proches aidants, qui accompagnent les malades habitants dans l'Est-du-Québec qui doivent recevoir des traitements spécialisés dans la Capitale-Nationale. Cette année **314 accompagnateurs** ont été hébergés durant **856 nuitées**. La majorité de ces personnes provenaient cette année du Bas Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Chaudière-Appalaches et de la Côte-Nord.

Les accompagnateurs assument une contribution minimale des frais d'hébergement alors que le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines, via ses fonds philanthropiques, se partagent l'essentiel des coûts afférents.

Le ressourcement des soignants, héritiers naturels des Augustines

En mi-année 2023, en raison de la situation financière et du contexte économique actuel, Le Monastère a modifié la formule initiale des séjours solidaires offerts à très bas prix aux soignants du réseau et aux intervenants du milieu communautaire pour les rendre désormais accessibles à prix préférentiels. De plus, Le Monastère a été en mesure de prolonger de quelques mois l'offre de séjours solidaires en soutien aux éducateurs et enseignants qui avaient momentanément été instaurés au cours de la pandémie

En 2023, en vertu d'une entente de partenariat, Le Monastère a été l'hôte d'équipe de personnel provenant de divers services du CIUSSS de la Capitale-Nationale lors de journées de ressourcement et de prévention de la santé globale. L'évaluation de satisfaction réalisée auprès des participants a atteint un taux exceptionnellement élevé qui révèle une prise de conscience de l'importance de prendre soin de soi pour mieux prendre soin de l'autre. Cette expérience fait actuellement l'objet d'un projet de recherche portant sur l'impact du Monastère sur les soignants.

584 soignants en séjours de répit ou journées de ressourcement

344 soignants lors de **555 séjours** de répit solidaire de 24 heures

88 intervenants communautaires en **88 séjours** de 24 heures

152 soignants du CIUSSS-CN en journée ressourcement signature

156 éducateurs et enseignants lors de **195 séjours** de répit solidaire

Bilan financier en 2023

REVENUS

Subvention aux projets	364 000 \$	44 %
Fonds propres (incluant les dons)	463 533 \$	56 %
Total des revenus	827 533 \$	

CHARGES*

Salaires et avantages sociaux	450 891 \$
Dépenses directes	566 821 \$
Communications	50 885 \$
Frais généraux	100 771 \$
Total des charges	1 169 368 \$

*Ces charges couvrent une masse salariale de 6 personnes affectées à temps plein à ce département, les dépenses d'hébergement et autres services dispensés par Le Monastère, auxquels il faut ajouter le temps consacré à la réalisation des activités par le personnel d'autres unités : direction, réception, restauration, services techniques et informatiques, administration et les dépenses d'opération générales s'y rapportant qui sont inclus dans les frais généraux.

Manque à gagner annuel - 341 835 \$

Des données éloquentes de 2015 à aujourd'hui

1 938 proches aidants ont profité de **4 150 séjours** de répit de 24 heures et de diverses activités complémentaires dont 40 % proviennent de la Capitale-Nationale et 60 % d'autres régions du Québec.

2 499 accompagnateurs de malades de l'est du Québec ont été hébergés représentant **7 100 nuitées**.

1 969 soignants de différentes régions du Québec ont bénéficié de **3 119 séjours** solidaires de 24 heures (2020 à 2023).

529 soignants et gestionnaires du CIUSSS-CN ont participé à **31 journées de ressourcement** (2022-23). Taux de satisfaction de 97 % et 80 % souhaitent poursuivre des activités au Monastère.

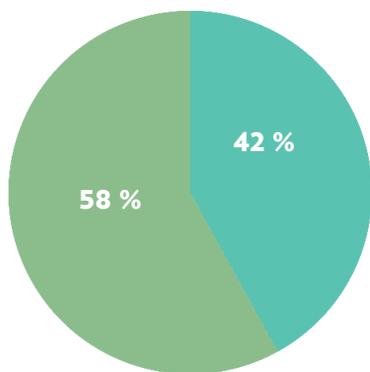
981 éducateurs et enseignants de différentes régions du Québec ont bénéficié de **1 675 séjours** solidaires de 24 heures (2022-23).

Au total

7 916 personnes

qui prennent soin de l'autre ont séjourné au Monastère avec l'appui financier du gouvernement, d'organismes subventionnaires, de donateurs et de sources de revenus propres au Monastère.

Le budget cumulatif consacré à l'engagement social de 2016 à 2023 est de **3 731 057 \$**



- fonds publics (subventions)
- fonds propres investis par Le Monastère

